EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le neuf avril deux mille treize, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 02/04/2013

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 38

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Christine RIFFAUD, Hervé VALADAS, Marie-Hélène BAGNAUD (en remplacement de Bernard DUMONT), Martine TANDEAU DE MARSAC, Bernard POUSSIN, Jean-Pierre ESTRADE, Jean-Pierre MORLON, Eric RIBIERE (en remplacement de Pierre LANGLADE), Paul DUCHEZ, Arlette DEMAR, Gérard BEAUBIER, Jean-Louis BREGAINT, Daniel CADET, Sylvette CHADELAUD, Daniel CHAPOULAUD (en remplacement de Béatrice DUFOUR), Catherine CELESTIN, Michelle DEMONET (en remplacement de Gérard BARRAUD), Roger DESROCHES (en remplacement d'Alain FAUCHER), Carole DUFOUR (en remplacement de Yves CHABRIER), Catherine GAUTHIER, Dominique GILLES, Jean-Luc HADJADJ (en remplacement d'Edith LERENARD), Hubert LEHMANN, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Chantal MOUNIER (en remplacement de Rémi JANDAUD), Marie-Claire RAPAUD-CHATEAUNEUF (en remplacement de Valérie GIROIR), Henri PALA, Emmanuel POISSON, Claude REYGNAUD (en replacement de Camille DUDOGNON), Monique REIX-BUSSY Sabine VINCENT, Odette WENCLICK (en remplacement de Nadine MAGY).

EXCUSES : Jean-Claude BASSET, Patrick DESCHARLES, , Dominique DUNAUD, Philippe STEYAERT.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2013-073 : COMPTE-RENDU DES DECISIONS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat
Vu l'Arrêté Préfectoral du 28 décembre 2012 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,
Vu la délibération 2008-085 du 05 juin 2008 portant délégations du Conseil à Monsieur le Président
Vu la délibération 2008-050 du 09 avril 2008 portant délégations du Conseil au Bureau

Monsieur le Président rend compte des décisions prises par le Bureau et par lui-même en vertu des délégations que le Conseil Communautaire leur a confiées :

Date	N° décision	Fournisseur	Objet	Montant en € TTC
20/03/2013	2013-096	HYDROELEC	Acquisition de fournitures d'entretien	214,49
20/03/2013	2013-097	CHENEL ET FILS	Acquisition de fournitures alimentaires	62,14
20/03/2013	2013-098	CAFE ERREL	Acquisition de fournitures alimentaires	72,63
20/03/2013	2013-099	DAVIGEL	Acquisition de fournitures alimentaires	145,80
20/03/2013	2013-100	DAVIGEL	Acquisition de fournitures alimentaires	147,12
20/03/2013	2013-101	GAZECHIM	Acquisition de produits de traitement	418,48
20/03/2013	2013-102	France DETECTION SERVICES	Acquisition de matériel technique	2 152,80
20/03/2013	2013-103	France DETECTION SERVICES	Acquisition de fournitures d'entretien	239,20
20/03/2013	2013-104	PAPETERIE MARIE AMANDINE	Acquisition de fournitures administratives	420,30
20/03/2013	2013-105	PAPETERIE MARIE AMANDINE	Acquisition de fournitures administratives	191,30

Le Conseil communautaire prend acte des décisions du Bureau et de Monsieur le Président.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
Le 11 avril 2013

Certifié exécutoire
Reçu à la Préfecture
Le :
Publié ou notifié
Le :

Le Président,

Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :	COMPTE RENDU DES DECISIONS
Date de transmission de l'acte :	22/04/2013
Date de réception de l'accusé de réception :	22/04/2013
Numéro de l'acte :	2013-073 (voir l'acte associé)
Identifiant unique de l'acte :	087-248719361-20130409-2013-073-DE
Date de décision :	09/04/2013
Acte transmis par :	Jean-Claude LEBLOIS
Nature de l'acte :	Délibération
Matière de l'acte :	1. Commande Publique 1.1. Marchés publics